

LICENCE

PROFESSORAT DES ÉCOLES

Une formation pluridisciplinaire

La **Licence Professorat des Écoles (LPE)** est un parcours permettant une approche universitaire et pluridisciplinaire des compétences attendues d'une enseignante ou d'un enseignant fonctionnaire du service public exerçant principalement en écoles maternelle et élémentaire.

Elle permet de consolider les connaissances des **disciplines à enseigner** (mathématiques, français, histoire-géographie-EMC, arts plastiques, éducation musicale, sciences et technologie, éducation physique et sportive, langue vivante étrangère) et de construire une **posture professionnelle** réfléchie et adaptée aux futures fonctions et missions à exercer.

Des stages en observation et/ou pratique accompagnée

La LPE comprend 10 semaines de **stages** en établissement :

- ✓ En L1 : 4 semaines de stage (dont 2 dans d'autres contextes que ceux de l'école primaire)
- ✓ En L2 : 3 semaines de stage en école publique
- ✓ En L3 : 3 semaines de stage en école publique

Une préparation au concours

L'ensemble des contenus abordés durant la LPE constitue une **préparation de qualité** pour les épreuves du concours de recrutement du professorat des écoles (CRPE). Au 2^e semestre de la L3 sera proposée une préparation ciblée aux épreuves orales d'admission.

“ Devenir Professeur et
Professeure des écoles

Une équipe pédagogique complémentaire

Les enseignements seront assurés par des enseignantes et enseignants universitaires, ainsi que des formatrices et formateurs du 1^{er} et du 2nd degré.

Et après le concours ?

- ✓ Une formation à l'Inspé en **Master Enseignement et Education (M2E)** de 2 ans si vous êtes lauréates ou lauréats du CRPE
- ✓ En M1, une **alternance** entre enseignements universitaires et stages d'observation et de pratique accompagnée en établissement scolaire public (statut : élève fonctionnaire / rémunération : 1400€ nets/mois)
- ✓ En M2, des temps d'enseignements en **responsabilité** dans une classe d'affectation à 50%, complétés par un **accompagnement** à l'Inspé à 50% (statut : fonctionnaire stagiaire / rémunération : 1800€ nets/mois)

Les campus Inspé



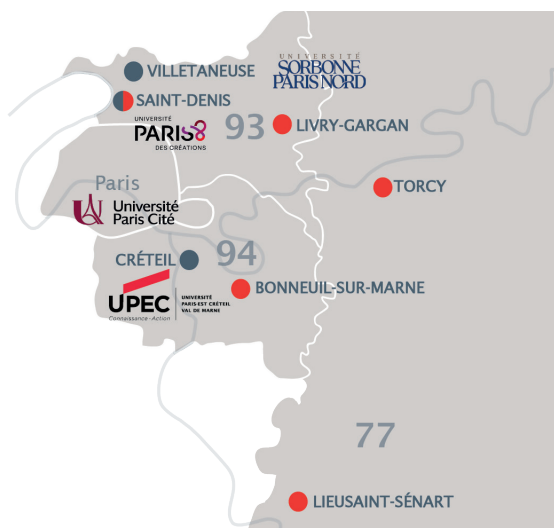
Bonneuil-sur-Marne (94)



Livry-Gargan (93)



Lieusaint-Sénart (77)



Candidatures

- ✓ 17 décembre → 18 janvier : je découvre la carte des formations
- ✓ 19 janvier → 12 mars : je m'inscris et je formule mes vœux
- ✓ 2 juin : je reçois les premières réponses et je choisis

